
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2018- 003 du 08 janvier 2018
portant nomination de personnalités
extérieures à la magistrature, membres du
Conseil supérieur de la Magistrature.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- vu** la loi organique n° 94-027 du 15 juin 1999 relative au Conseil supérieur de la Magistrature ;
- vu** la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2016-506 du 27 octobre 2017 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-423 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Justice et de la Législation ;
- vu** la lettre n°44/AN/PT/SP-C du 15 décembre 2017 ;
- sur** proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation,

D É C R È T E :

Article premier

Sont nommées au Conseil supérieur de la Magistrature, en qualité de personnalité extérieure à la magistrature, les personnes dont les noms suivent, aux postes ci-après :

Titulaire : Monsieur Michel DASSI ;

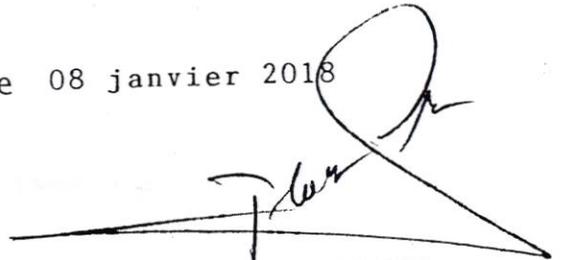
Suppléant : Monsieur Sé N'houro OUORO BOUN.

Article 2

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel.

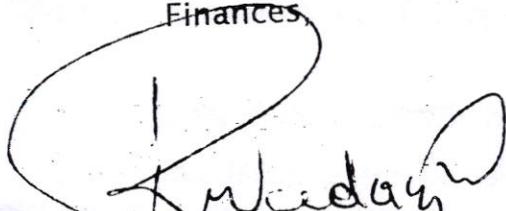
Fait à Cotonou, le 08 janvier 2018

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



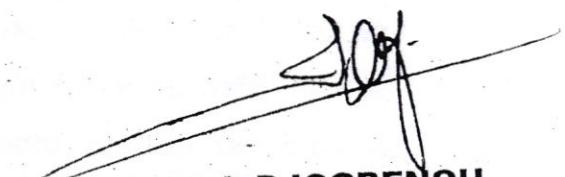
Patrice TALON

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,



Romuald WADAGNI

Le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,



Joseph DJOGBENOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 HAAC 2 HCJ 2 MESGPR 2 GS/MJL 2 MEF 2 AUTRES MINISTERES 20 SGG 4 INTERESSES 2 JORB 1